

Rédaction d'un argumentaire sur la transition écologique pour un dirigeant d'entreprise.

Mesdames, Messieurs

Hier encore nous savions adapter nos moyens de production à notre environnement, nous savions mettre en place les changements nécessaires à la pérennité de notre entreprise. Cependant, aujourd'hui, il semble que nous ne prenions pas le bon chemin pour assurer la réussite de nos projets. Il semble que nous manquions de discernement à anticiper notre avenir, car nous contribuons à détruire la base du capital sur lequel nos activités sont fondées, nous dilapidons les richesses qui nous ont permis jusqu'à présent de progresser.

Comme vous le savez tous, les conditions écologiques qui ont favorisé l'essor de notre économie sont en train de se dégrader, et avec elles, les valeurs qui ont fait la force de nos industries. Nous devons donc en tenir compte et dès maintenant adapter notre production au capital naturel dont dépendront les richesses de demain. En effet, si nous sommes tous au courant des problèmes liés aux changements climatiques et à la diminution de la couche d'ozone, nous connaissons moins les conséquences qui suivront l'acidification des océans ou l'excès de production d'azote et de phosphate. Face à ses nouvelles données, l'ensemble des pays qui régissent notre activité sera contraint d'adopter des mesures drastiques et il va sans dire que nous ferions mieux de les anticiper plutôt qu'avoir à les subir.

Pour cela, notre mode de production doit être régulé afin que nous nous adaptions progressivement aux nouvelles mesures économiques basées sur le capital vert.

De nos jours, il serait irresponsable de ne pas tenir compte de ce nouvel ordre économique et social, il serait irresponsable de ne pas poser les bases d'une transition inéluctable pour le bien-être de notre entreprise. Il serait irresponsable de ne pas pouvoir continuer à nous développer dans de nombreux pays où états, employeurs et syndicats harmonisent leurs législations.

Je sais que nos décisions seront à prendre en conscience dans le cadre de ces modèles tripartites afin d'assurer une transition optimale de nos acquis, évaluée collectivement à la hauteur des systèmes mis en place dans différentes sociétés européennes et internationales. C'est pourquoi il est de ma responsabilité de Président Directeur Général de vous proposer que nous fassions des choix afin de rejoindre les décideurs de plus en plus nombreux à devoir supporter les mêmes contraintes que les nôtres, car, demain comme hier, ceux qui auront su s'adapter auront été ceux qui auront su persévérer à mettre en valeur les activités liées au capital naturel qui se développent aujourd'hui sous nos yeux.

De fait, nous devons dès maintenant changer nos comportements et réadapter nos savoir-faire aux nouveaux terrains législatifs qui se profilent. La transition écologique mise en place dans différents pays réoriente et mobilise progressivement les investissements publics et les acteurs économiques vers de nouveaux cadres juridiques. Ceux-ci vont définir les nouveaux textes nationaux et internationaux à partir desquels nous devons développer notre

activité. Il nous faut savoir qu'en France, le Conseil National de la Transition Ecologique est régulièrement consulté pour participer à des projets de loi mis en place par nos élus. Le projet de loi-cadre biodiversité, le projet de loi sur la transition énergétique ou la stratégie nationale de développement durable sont des éléments dont nous devons anticiper les conséquences sous peine de voir nos façons de produire fortement taxées ou tout simplement interdites.

Les éléments qui se mettent en place dans le monde qui nous entoure sont de nouvelles règles permettant la préservation de nos équilibres écologiques et sociaux économiques. Il est impératif que nous en tenions compte.

En effet, des experts mondialement reconnus proposent de nouvelles voies. Certains veulent créer un nouvel ensemble de régimes de propriété et redéfinir les biens collectifs pour la protection des droits communs. La réappropriation du pouvoir de création monétaire par le secteur public est à l'étude. Elle permettrait de maintenir la stabilité des niveaux de production considérés comme soutenables par notre environnement. Certaines de ses mesures seront un jour adoptées par nos sociétés et nous devons nous y préparer. Pour cela, nous devons prendre des mesures pour changer notre mode de production afin qu'il soit, à terme, en phase avec ces nouvelles obligations.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, les modèles de production de nos entreprises sont obsolètes. Ils ne répondent plus aux exigences sociales et économiques que nous avons précédemment connues et ne seront bientôt plus soutenus financièrement par l'état qui, comme les pays les plus avancés sur la question, réoriente chaque jour sa politique vers les valeurs de l'économie verte. Celle-ci intégrera une nouvelle forme de fiscalité qui accompagnera le développement des modes de production jugés écologiquement fiables. Cette nouvelle situation influencera de plus en plus l'investissement, la consommation et notre activité entrepreneuriale doit se remettre en question si elle ne veut pas connaître des bouleversements auxquels elle ne pourra faire face.

Le monde change et nous devons changer avec lui. Un simple état des lieux nous apprend que de nos jours, sur neuf secteurs considérés en état d'urgence écologique, trois ont déjà franchi leur seuil critique. Ainsi, des pays de plus en plus nombreux mettent en place de nouveaux indices qui augmenteront les coûts de notre développement si nous n'en maîtrisons pas les incidences écologiques. Un indicateur comme celui du progrès véritable restreindra la croissance non rentable lorsque celle-ci sera jugée réductrice du bien-être des populations au lieu de l'accroître. Chaque année, de nouvelles mesures tendront à favoriser une transition écologique devenue inévitable. Nous sommes donc obligés de ne plus produire plus, mais de produire mieux pour être en accord avec les changements qui se décident chaque jour.

Le capital industriel sur lequel reposaient nos idéaux de progrès doit être oublié. Le capital vert est en train de le remplacer. C'est une nouvelle économie durable et nous devons nous y adapter si nous voulons progresser. C'est pourquoi changer notre mode de production devient un impératif auquel nous devons faire face. Si nous nous y mettons dès maintenant, la transition n'en sera que plus douce et plus efficace pour le bien-être de nos salariés, de nos actionnaires et de notre entreprise.